

NORME INTERNATIONALE

CEI 60245-5

1994-07

AMENDEMENT 1
2003-12

Amendement 1

Conducteurs et câbles isolés au caoutchouc – Tension assignée au plus égale à 450/750 V –

Partie 5: Câbles pour ascenseurs

Cette version française découle de la publication d'origine bilingue dont les pages anglaises ont été supprimées. Les numéros de page manquants sont ceux des pages supprimées.

© IEC 2003 Droits de reproduction réservés

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembe, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 20 de la CEI: Câbles électriques.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

CDV	Rapport de vote
20/578/CDV	20/661/RVC

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant 2009. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 4

AVANT-PROPOS

Ajouter, à la page 6, après Partie 7, la nouvelle partie suivante:

Partie 8: 1998, Câbles pour applications nécessitant une flexibilité élevée

Page 10

2.3.2 Séparateur

Supprimer, à la fin de l'alinéa:

« ... voir, cependant, les prescriptions données au 5.1.3 de la CEI 245-1.»

2.3.3 Enveloppe isolante

Dans la première phrase, remplacer «IE 1» par «IE 4».